

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 52 (1916)

**Heft:** 33-34

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

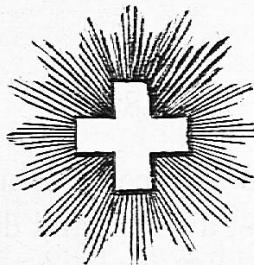
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LII<sup>e</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup>s 33-34



LAUSANNE

26 Août 1916

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

---

SOMMAIRE : *L'histoire dans l'enseignement primaire.* — *Pour le village.* — *Revue de la Suisse allemande.* — *Chronique scolaire : Vaud.* — *Variété géographique.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle.* — *L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire.* — *Classes primaires supérieures : Examens annuels.* — *Arithmétique.*

---

## L'HISTOIRE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Tel est le titre donné par M. John Dewey à l'une de ses monographies pédagogiques<sup>1</sup>. Fidèle à son but, qui est de former des citoyens conscients et intelligents, le pédagogue américain examine quel rôle l'histoire doit jouer à l'école élémentaire.

L'histoire, conçue comme une simple énumération de faits, n'apprend à l'enfant ni à raisonner ni à comprendre la vie moderne si compliquée ; sa valeur sociale est donc nulle. Qu'est-ce à dire sinon qu'il faut fixer à nouveau d'une façon précise le but et les méthodes d'une branche de l'enseignement que tous s'accordent à proclamer éducative au premier chef, mais qui ne « rend » pas tout ce que l'on est en droit d'en attendre.

« Etudier l'histoire, écrit M. Dewey, ce n'est pas amasser des informations, mais tracer une peinture vivante de la manière d'agir des hommes, de leurs succès et de leurs revers. » Voilà un programme : l'histoire de la civilisation, et un principe : la vie.

Du conflit perpétuel entre les hommes et la nature sont nés les arts et l'industrie, qui font partie de l'histoire. L'enfant du XX<sup>e</sup> siècle n'est plus placé dans des conditions qui lui permettent d'apprécier le gigantesque effort qui a conduit l'humanité à son développement.

<sup>1</sup> Reproduite dans « L'école et l'enfant » de J. Dewey traduit par L. S. Pidoux, publié par l'institut Rousseau avec une substantielle préface de M. Claparède. 1913. C'est à cet ouvrage que nous empruntons nos citations.

actuel. Qu'on le place donc en face de la nature ; appelé à façonnez du bois, à travailler la terre, à tirer parti de la laine brute, il se rend compte par expérience des difficultés vaincues par l'intelligence ; il apprécie mieux les résultats atteints aujourd'hui. L'on voit par ce seul exemple à quel point l'enseignement de l'histoire touche à celui des sciences et des travaux manuels ; on pourrait le rapprocher aussi facilement de celui du dessin et de la géographie.

Tenons-nous en au seul enseignement de l'histoire proprement dite. D'après ce qui précède, il devient évident que l'histoire la plus importante n'est pas l'histoire politique, c'est l'histoire de la civilisation ; celle-ci est universelle, celle-là est particulière ; les étapes suivies par l'humanité en évolution intéressent tout le monde, tandis que l'histoire d'un peuple ou d'un pays n'est pas utile au même degré.

Quel programme suivre alors pour rester à la portée de l'élève des écoles primaires ?

La première année, l'enfant (de six à sept ans) étudie les occupations typiques des gens de son pays ou de sa localité ; l'année suivante, on l'initie « à l'évolution des inventions et aux effets de ces inventions sur la vie sociale », cela surtout avec l'aide du travail manuel, en lui faisant imaginer les machines que les premiers hommes durent inventer et en lui montrant les divers perfectionnements de l'outillage et leur répercussion sur la vie sociale ; — de huit à neuf ans, l'enfant est placé en face des grandes migrations, des voyages de découverte et d'exploration « qui ont ouvert le monde entier à l'activité de l'homme ». Ainsi, tandis que dans les deux premières années l'on recherche la dramatisation par les récits et les biographies et que l'enseignement reste indépendant de toute chronologie, le programme de la troisième année sert à préparer celui de la période suivante (de neuf à douze ans), qui est l'histoire spécialisée, de la ville, du village, du pays, sans excès de dates ni de faits. Enfin, le programme de la troisième période (de douze à quinze ans) suit l'ordre chronologique, commence par les civilisations méditerranéennes et « descend le cours des âges » pour « arriver aux facteurs déterminés et différenciés de l'histoire contemporaine ».

M. Dewey ne pense pas que ce plan soit le seul qui réponde aux conditions du problème, bien qu'il l'ait établi à la suite de très nombreuses expériences dans son école. Il nous paraît convenir mieux à l'Amérique, dont l'histoire est longtemps indépendante de celle de l'Europe, berceau des civilisations, qu'à notre pays, dont l'histoire est indissolublement liée à celle de nos voisins. Ce qui nous importe plus que le plan, c'est l'idée maîtresse, le principe. M. Dewey y revient avec insistance ; pour amener l'enfant à comprendre les principes et les faits de la vie sociale actuelle, il faut faire sur son esprit une impression vivante ; l'histoire doit être *vivante*.

Les biographies, par exemple, d'un si puissant intérêt, doivent être comprises non comme une succession de faits individuels n'intéressant que leur héros, mais comme la vie d'un grand homme étudiée en rapport avec son milieu, de façon à faire sentir son influence et comprendre sa valeur. Voilà un moyen de contribuer à faire de l'histoire une étude sociale au lieu d'un résumé chronologique terne et froid<sup>1</sup>.

Qu'on ne s'y méprenne pas, il y a dans les conclusions de M. Dewey le germe d'une révolution radicale qui doit s'étendre à toutes les disciplines : transformation des programmes et des méthodes dans un but social, c'est-à-dire pratique au sens large du mot. Un système aussi complet et aussi scientifique que celui du philosophe américain peut ne pas rallier tous les suffrages ; il s'impose à l'attention des maîtres et des parents qui réfléchissent.

G. CHEVALLAZ.

---

### POUR LE VILLAGE<sup>2</sup>

La guerre actuelle a démontré l'importance qu'a pour un pays une classe paysanne vigoureuse et prospère. Les campagnes sont, non seulement le réservoir de santé physique et morale d'où toute nation tire sans cesse de nouvelles forces, mais le grenier qui lui

<sup>1</sup> Le programme proposé par M. Dewey a provoqué l'apparition à Chicago de 4 volumes d'histoire élémentaire : les habitants des arbres ; les premiers et les seconds habitants des cavernes ; les premiers habitants lacustres par Miss Kath. E. Dopp.

<sup>2</sup> *Pour le Village*, par Georges de Montenach. — Payot & Cie. — Un vol. in-8°, 567 p., 5 fr.

fournit aux heures de crise économique les ressources matérielles les plus indispensables.

Telle était la conviction de M. de Montenach bien avant l'épouvantable mélée dont nous sommes les témoins. Aussi, se préoccupait-il de ce qu'on pourrait faire « pour le village ». Comme le magistrat fribourgeois a le goût inné des choses de l'art, il arriva bientôt à la certitude que, pour que l'homme des champs reste à la terre et la cultive avec amour, il faut conserver à nos communes rurales et à nos hameaux leur caractère rustique.

Dans un fort volume où les documents accumulés et les faits précis n'alourdissent pas une éloquence naturelle, peut-être un peu abondante mais toujours entraînante, M. de Montenach établit d'abord l'esthétique du village. Puis il montre ce qui a été fait en Suisse et ailleurs et ce qui devrait être fait encore pour sauvegarder et augmenter l'attrait des plus modestes agglomérations campagnardes.

Ce n'est pas ici le lieu de suivre l'auteur dans tous ses copieux développements. Nous tenons seulement à relever la place importante qu'il confère à l'*Ecole du village*. Dans l'un de ses chapitres les plus riches, il considère l'école rurale à deux points de vue :

D'abord le *bâtiment*, qui peut contribuer beaucoup à embellir ou à enlaidir une localité. — Pourquoi telle construction rompt-elle l'harmonie des lieux ? Que faire pour que la maison d'école cadre bien avec ce qui l'entoure ? Comment lui donner, à peu de frais, le cachet artistique qui en fera une perpétuelle leçon de beauté ?

D'autre part, l'*enseignement* donné en classe : comment développera-t-il le goût du jeune villageois ? Comment l'amènera-t-il à apprécier et à aimer son coin natal ?

Pour répondre à ces questions, M. de Montenach, toujours très renseigné, cite quelques tentatives encourageantes. Nous avons appris surtout avec émotion ce que la Belgique faisait (hélas, il faut parler au passé !) pour l'enseignement ménager rural. En particulier, l'activité déployée dans les campagnes flamandes par les « cercles de fermières » a été, pour nous, une révélation.

Tout ce chapitre (80 pages) sur l'Ecole sera consulté avec fruits

par les instituteurs, comme par les personnes et autorités qui s'occupent d'éducation populaire. Nous avons cru devoir le leur signaler.

D'ailleurs le volume, dans son ensemble, mérite de trouver place dans nos bibliothèques scolaires ou dans les nombreuses bibliothèques paroissiales et communales de nos campagnes.

J. SAVARY.

#### REVUE DE LA SUISSE ALLEMANDE

Plusieurs cantons de la Suisse allemande souffrent d'une *pléthore d'instituteurs et d'institutrices* et quelques-uns ont déjà dû prendre des mesures pour parer à cet inconvénient. C'est ainsi que le Conseil d'éducation du canton de Zurich, après avoir constaté que seuls les instituteurs et institutrices munis d'excellents certificats ont des chances, actuellement, d'être nommés à une place vacante, porte à la connaissance des intéressés qu'il a pris les mesures suivantes en leur faveur : 1. Il a organisé, pour les institutrices, un cours d'économie domestique et ménagère, d'une durée de trois mois, qu'elles peuvent fréquenter, moyennant une finance de fr. 100; des subsides peuvent être accordés là où les circonstances l'exigent. 2. Six candidates ayant obtenu de très bonnes notes sont mises au bénéfice de subsides leur permettant de continuer leurs études dans une université de la Suisse romande, tandis que la même faveur doit être refusée à des instituteurs ayant moins bien réussi leurs études antérieures. 3. Aux autres instituteurs et institutrices le Conseil d'éducation donne le conseil de chercher une autre occupation, soit comme correspondant ou comptable dans une maison de commerce, soit en s'occupant activement d'une des nombreuses œuvres de prévoyance en faveur de la jeunesse, soit encore en assistant aux leçons d'un collègue, avec l'autorisation des autorités compétentes. 4. Après la guerre, l'autorité scolaire cantonale pourra de nouveau s'occuper du placement à l'étranger ; en attendant, elle met les instituteurs et institutrices non placés à la disposition d'autres cantons. — A Bâle, le Département de l'instruction publique a rendu attentifs jeunes gens et jeunes filles au fait que, vu la pléthore actuelle et les chances minimes de trouver une place, à Bâle et dans d'autres cantons, une des mesures qui s'imposait était la diminution des subsides aux futurs instituteurs et institutrices de l'école primaire et secondaire. — Dans le canton d'Argovie, il y avait, depuis des années, surproduction d'institutrices, à laquelle vient maintenant s'ajouter la pléthore d'instituteurs. La disproportion qui existe entre l'offre et la demande est illustrée par le fait qu'au printemps dernier, pour une vingtaine de places, au maximum, mises au concours, il y avait environ 90 instituteurs et institutrices sans emploi. La question a été discutée par le Conseil d'éducation, qui a soumis les deux points suivants à la Commission des écoles normales d'Aarau (institutrices) et de Wettingen (instituteurs et quelques institutrices) : Y a-t-il lieu de limiter le nombre des admissions ? Faut-il continuer à recevoir des jeunes filles à l'Ecole normale de Wettingen ? A lire les nombreuses correspondances publiées dans la presse, ces deux questions mériteraient

une réponse affirmative. — A *Soleure*, l'assemblée des délégués de l'association cantonale du corps enseignant a prié les autorités cantonales de limiter au minimum strictement nécessaire, sinon de supprimer complètement, les admissions à l'Ecole normale, pour cette année.

Dans plusieurs cantons, comme ceux de Berne et de Soleure, la question de l'*allocation de subsides spéciaux pour parer au renchérissement* des objets et denrées de première nécessité est à l'ordre du jour. Le Grand Conseil de *Soleure* en a octroyé à une certaine catégorie de fonctionnaires et aux maîtres secondaires dont le traitement ne dépasse pas fr. 4000, mais ne s'est pas occupé des instituteurs primaires, ceux-ci étant payés par les communes et leur traitement ayant été augmenté de fr. 600, il y a sept ans seulement. Cependant, sur une requête de l'association cantonale, le Département de l'instruction publique a adressé un appel chaleureux aux autorités communales leur promettant des subsides cantonaux pouvant s'élever jusqu'à 70 % de l'augmentation allouée au corps enseignant primaire. Les communes doivent porter, avant le 15 septembre, leurs décisions à la connaissance du Département.

La décision du Grand Conseil du canton de *Glaris* portant l'éligibilité d'institutrices dans les quatre classes inférieures de l'école primaire publique a été ratifiée par la *Landsgemeinde* avec cette restriction, cependant, que la décision ne concerne pas les institutrices mariées ; celles-ci peuvent être nommées, avec l'approbation du Conseil d'Etat, dans les écoles spéciales et particulières.

Le printemps dernier a été fondée, dans le canton de *Berne*, une association des instituteurs se rattachant au parti radical-démocratique, la Société cantonale étant devenue une organisation purement professionnelle et les instituteurs se rattachant aux autres partis politiques s'étant groupés depuis plusieurs années déjà.

A *Winterthour*, la leçon de 40 minutes a été introduite à l'école secondaire, à partir de la nouvelle année scolaire. Chaque classe aura ainsi, comme par le passé, deux après-midi de libre, soit le mercredi et le samedi. Deux autres seront employés à des exercices pratiques, au dessin, à des jeux, courses, excursions, visites d'ateliers et à faire les tâches. Il n'y aura ainsi que deux après-midi occupés par des leçons. Chaque maître est chargé de 30 leçons par semaine et doit encore consacrer deux après-midi à sa classe. — Dans la même ville, *M. Rob. Keller* a quitté la direction des écoles supérieures, qu'il a occupée avec distinction pendant vingt-quatre ans, introduisant des réformes très heureuses. Il reste attaché au Gymnase et à l'Ecole industrielle comme professeur des sciences naturelles, et comme conservateur des collections, qu'il a beaucoup contribué à augmenter.

A l'*Ecole normale de Coire* (section pédagogique de l'Ecole cantonale), le programme de mathématiques des institutrices a été diminué, vu qu'elles ont à parcourir le programme entier des travaux à l'aiguille. — A l'*Ecole normale du canton de Saint-Gall*, à *Mariaberg*, près de Rorschach, il y a toujours grande affluence d'élèves et surtout de candidats d'autres cantons de la Suisse alémanique. Aux derniers examens, par exemple, sur 51 candidats, 29 seulement avaient fait leurs études à l'Ecole normale saint-galloise. Comme cette dernière est maintenant en mesure de recevoir un nombre d'élèves plus considérable, ce canton a moins besoin du concours d'instituteurs d'autres cantons, brevetés à Rorschach. Il va donc s'agir de prendre des mesures pour diminuer l'affluence signalée.

Jusqu'à maintenant, dans le canton d'Argovie, ce sont les communes seules qui devaient payer les frais de remplacement des instituteurs absents pour service militaire. Elles étaient autorisées à faire, dans ce but, des retenues sur les traitements, ce qui a provoqué des réclamations bien justifiées. Maintenant, cela va changer, le Département de l'instruction publique ayant décidé, après avoir recueilli les matériaux nécessaires, de proposer au Conseil d'éducation d'allouer des subsides aux communes. — A l'université de Zurich, le Conseil d'Etat a décidé de faire donner des cours de didactique spéciale aux candidats de la section des mathématiques et sciences naturelles se destinant à l'enseignement supérieur. A côté des cours théoriques, il y aura des leçons pratiques dans différents établissements, des critiques, etc. On ne pourra pas suivre le cours de didactique spéciale sans être inscrit pour celui de didactique et de méthodologie générales. — A Bâle, on a été surpris des résultats des examens d'admission dans les écoles secondaires du degré supérieur ; on a été frappé surtout de la forte proportion des élèves admis provisoirement. Au Gymnase, par exemple sur 121 élèves inscrits, 78 ont été admis définitivement et 42 provisoirement. A l'Ecole réale, les chiffres correspondants sont : 284, 79 et 179, soit 63 % d'admissions provisoires. A l'Ecole supérieure des jeunes filles, la proportion a encore été bien plus élevée, 137 jeunes filles sur 197 ayant été admises provisoirement.

*La Fondation Pestalozzi, au Neuhof,* comptait, l'année dernière, 31 élèves se recrutant dans 14 cantons. 8 élèves sont entrés en apprentissage ; 6 apprennent le jardinage et 5 l'agriculture, au Neuhof même. La fondation s'est chargée elle-même de l'exploitation du domaine, qui a fourni un bénéfice net de fr. 3424,50, tandis que les comptes de la fondation bouclent par un déficit de fr. 8883,84. La vente des cartes du 1<sup>er</sup> août 1914 a rapporté fr. 12 000. Y.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**VAUD.** — **Augmentations.** — Pour donner suite à la circulaire du Département de l'Instruction publique invitant les communes à accorder à leur personnel enseignant une allocation pour renchérissement de la vie, nous apprenons de différents côtés que cette circulaire a produit d'excellents effets. En voici quelques exemples :

*Avenches* accorde 200 fr. aux instituteurs et 100 fr. aux institutrices, mais pour l'année en cours seulement et à titre d'étrennes ;

*Montcherand* : augmentation annuelle de 150 fr. et 100 fr.

*Dommartin* : 150 fr. et 75 fr.

*Corheyrier* : 200 fr. et 100 fr.

*Echallens* : une nouvelle augmentation de 50 fr. (100 fr. l'année dernière.)

*Bussigny* : 100 fr. et 50 fr.

*Orges* : 100 francs.

*Chapelle* (Moudon) 200 fr. et 100 fr.

Cependant un grand nombre de localités, et non les moins aisées, ont encore l'air de vouloir faire la sourde oreille. Espérons que bientôt elles reviendront de leur entêtement ou qu'elles seront obligées, par une décision de l'autorité supérieure, d'emboiter le pas.

L. G.

\*\*\* **Le doyen des instituteurs vaudois.** — On vient de fêter au Sépey le 90<sup>me</sup> anniversaire du doyen de nos collègues en retraite, M. *Félix Vurlod*. Né en 1826, il prit la direction de la classe des Volettes à l'âge de 16 ans, soit en 1842. Il quitta ses fonctions pédagogiques pendant 9 ans, reprit la tête d'une classe puis se retira en 1881 après 30 années d'enseignement. Presque tous les vieillards des Ormonts ont été ses élèves ou ceux de son fils ou de ses frères. Il a connu dans sa famille sept générations. Sa santé est bonne et sa mémoire merveilleuse. Puisse-t-il en jouir encore longtemps.

L. G.

\*\*\* **Trois générations d'instituteurs.** — On pouvait voir dernièrement à Aigle, dit *la Feuille d'Avis* de ce district, trois générations d'instituteurs, M. *F. Nicolier*, son fils et son petit-fils, qui à eux tous comptent plus de 80 ans d'enseignement. MM. Félix et Jules Nicolier sont aujourd'hui en retraite, le premier après quarante années et le second après trente ans de bons services dans les écoles de Saint-Triphon, Aigle, La Forclaz et Bursins. Le petit-fils, autrefois au Sépey, est aujourd'hui à la tête de la classe primaire supérieure de Vers l'Eglise où il est fort apprécié. Il se réjouit déjà à l'idée d'envoyer, dans quelques années, ses filles à l'Ecole normale. On est sûrement un bon éducateur quand on entre dans l'enseignement par atavisme.

L. G.

\*\*\* **Nos internés.** — Lors de l'arrivée des internés anglais à Château-d'OEx, les enfants des écoles avaient largement contribué à faire, à ces pauvres victimes de la guerre, une réception des plus chaleureuses. A l'occasion du 14 juillet, ces hôtes du Pays-d'Enhaut organisèrent un concert-variétés au profit de la *Colonie de vacances*, afin de prouver leur reconnaissance à cette jeunesse qui les avait si admirablement accueillis. Le résultat de ce concert a dépassé toutes les espérances.

L. G.

## VARIÉTÉ GÉOGRAPHIQUE

### *Méprise avantageuse.*

Il y a, dans beaucoup de pays, des villes et des villages qui portent le même nom, nom qui leur a été donné à cause de certaines particularités de situation, de terrain ou autres qui leur sont communes. Ainsi dans nos cantons romands, on en trouve plusieurs qui s'appellent Corcelles, Môtiers ou Moûtiers, La Chaux, La Sagne, etc. Cette ressemblance a été souvent la cause de méprises désagréables parfois même plus que désagréables, pour ceux qui en furent les victimes.

Ce ne fut point le cas toutefois de celle que commit, il y a quelque soixante ans, un négociant de Londres à propos du nom de Neuchâtel qui, on le sait, se rencontre souvent, en France surtout, où l'on désigne ainsi, entre autres :

- 1<sup>o</sup> Un gros bourg de six à sept cents habitants, situé au confluent de l'Aisne et de la Retourne;
- 2<sup>o</sup> Un village du Département de la Sarthe, entre Mamers et Alençon;
- 3<sup>o</sup> Une des stations du chemin de fer qui relie Boulogne à Paris;
- 4<sup>o</sup> Une petite ville de 4000 habitants, chef-lieu d'arrondissement, dans le département de la Seine-Inférieure, Neufchâtel-en-Bray, qui doit son nom au château qu'y fit construire Henri II d'Angleterre, et sa renommée à ses petits.

fromages, appelés « bondons », à cause de leur ressemblance avec la bonde d'un tonneau.

Or, voici ce qui arriva à ce marchand en question :

Il avait donné ordre à l'un de ses correspondants de Paris de lui faire parvenir une certaine quantité de fromages de Neufchâtel. Trompé par l'identité des noms ce correspondant fit expédier à Londres des fromages qui lui étaient fournis par un habitant de Neuchâtel en Suisse ; mais son envoi fut refusé par le destinataire comme n'étant pas conforme à la commission donnée. De là, long et coûteux procès, que perdit le marchand anglais pour n'avoir pas donné les indications nécessaires, et dont il fut fort ennuyé.

Quel ne fut pas toutefois son étonnement, sa satisfaction plutôt, en voyant arriver chez lui, peu après, quantité de nouveaux acheteurs. Le procès qu'il avait perdu, et dont l'occasion avait été un simple quiproquo, avait fait grand bruit dans la capitale de l'Angleterre et même au dehors ; il n'en fallut pas davantage pour attirer tous les gourmets de la région : Chacun voulait constater de visu, et autrement, la valeur de ce fameux fromage dont on avait tant parlé, si bien que le vendeur — qui, au lieu d'une centaine de « bondons » de Neufchâtel-en-Bray avait reçu une centaine de « gruyères » — enregistra la plus excellente affaire qu'il eût jamais faite et travailla ainsi, sans le vouloir, à la réputation de nos fromages suisses.

A. GRANDJEAN.

#### BIBLIOGRAPHIE

*Demain. Pages et documents.* — Directeur : Henri Guilbeaux ; éditeur : J.-H. Jeheber, 28, rue du Marché, Genève.

Sommaire du N° 7, du 15 juillet 1916. — Henri Guilbeaux : Propos actuels (guerre à la guerre ; combats futurs ; presse et journalistes ; symptômes ; censure). Jacques Mesnil : Notes d'un psychiatre (le « Boche » Croce). Raffin-Dugens : La minorité socialiste parlementaire française. Louis-P. Lochner : « Une meilleure Allemagne ». Marcel Lebarbier, René Bourgerie : Poèmes de guerre. — Faits, documents et gloses : La vie politique et sociale (Allemagne, Angleterre, Finlande, France [Conseil national du parti socialiste, etc.], Italie, Norvège, Pays-Bas, Roumanie, Pologne, Suède [le mouvement de la jeunesse, Valère Marcou], Suisse.) — En marge de la presse et des périodiques. — Les organisations (Zimmerwald ; Conférence des Neutres). Actes et paroles (Romain Rolland et l'avenir de la France ; la légende des atrocités). — Nos tablettes (nos collaborateurs ; nos éditions ; remerciements ; nécrologie).

REÇU : *Technicum*, école des arts et métiers, Fribourg. Rapport 1915-1916.

— *Rapport général du Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel. Exercice 1915.*

— *Annuaire statistique de la Suisse.* Publié par le Bureau de statistique du Département suisse des finances, 24<sup>e</sup> année, 1915, chez A. Francke. — Prix relié : 5 francs.

## PARTIE PRATIQUE

### LANGUE MATERNELLE

*Enfants de 8 à 10 ans.*

#### En voyage.

I. LECTURE-DICTÉE : Il y a bien des manières de voyager. Sur terre, les hommes vont à pied, à cheval, à dos d'âne ou de mulet, en voiture, à bicyclette, en traîneau, en tramway, en automobile. Pour franchir de grandes distances, ils utilisent les chemins de fer.

Si les hommes veulent faire de petites promenades sur l'eau, ils montent dans des bateaux à rames ou à voiles. Pour traverser les mers, ils s'embarquent sur de grands navires à vapeur.

Les hommes s'élèvent dans les airs, à l'aide de ballons ou d'aéroplanes. Ce dernier mode de locomotion est très cher et dangereux. Aussi n'est-il employé que dans des buts militaires ou scientifiques.

II. LES MOTS : L'homme, le cheval (les chevaux), l'âne (l'ânesse), le mulet (la mule), la bicyclette, le traîneau, le tramway, l'automobile, le bateau, l'air, le ballon, l'aéroplane, le mode (la mode), la locomotion, le but, la distance, l'aide ; — à pied (le piéton) ; — militaire, scientifique.

*Pied* : piéton, piétiner, pédestre, pédicure, pédale, empiéter, marche-pied, bipède, quadrupède, trépied.

*Voie* : voirie, voyage, voyageur, convoi, envoyer, envoi, fourvoyer, renvoyer.

III. LES IDÉES : Comment voyage-t-on sur terre ? sur eau ? dans les airs ? Des différents moyens de voyager, quel est celui qui vous plaît le plus ? Pourquoi ? Quels sont les avantages d'un voyage à pied ? Comment appelle-t-on celui qui aime à voyager, à faire des tours ? celui qui va à pied ? celui qui conduit une automobile ? celui qui va à cheval ? à bicyclette ? De quoi se compose un train de chemin de fer ? Qu'est-ce qu'une locomotive ? Quelle force fait mouvoir la locomotive ? Avez-vous fait déjà des voyages en chemin de fer ? Nommez différentes espèces de bateaux ? Comment sont mis les bateaux ? Comment dirige-t-on leur marche ? Aimez-vous voyager en bateau ? Avez-vous déjà vu un ballon ? Quelle est sa forme ? Qu'est-ce qu'un ballon captif ? un ballon dirigeable ? Comment gonfle-t-on les ballons ? Nommez quelques parties d'un ballon ? Comment la nacelle est-elle attachée ? à quoi sert-elle ? Comment appelle-t-on les gens qui sont dedans ? Aimeriez-vous voyager en ballon ? Qu'est-ce qu'un aéroplane ? Comment nomme-t-on ceux qui l'utilisent ? Auriez-vous le courage de faire un voyage en aéroplane ? — Nommez des véhicules pour le transport, sur terre, des gens ou des marchandises ?

Que signifient les expressions ou les mots suivants : faire fausse route ? — rebrousser chemin ? — faire halte ? — mettre quelqu'un sur la voie ? — une voie d'eau ? — émigrer ? — s'expatrier ? — se rapatrier ? — faire ses malles ? — plier bagage ? — s'embarquer ? — aborder ? — faire naufrage au port ? — à fond de train ? — le chemin des écoliers ?

*Proverbes à expliquer* : Rien ne sert de courir, il faut partir à point. On con-

naît le marin quand vient la tempête. — Pas à pas on va loin. — Pierre qui roule n'amasse pas mousse. — Qui veut aller loin ménage sa monture.

IV. IDÉE MORALE : Qui prend la bonne voie ne tombe pas en chemin.

V. GRAMMAIRE. ORTHOGRAPHE. VOCABULAIRE. STYLE.

Le verbe à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel.

Au tableau noir :

**Le départ du navire.** Le vent souffle avec force. Les voiles se gonflent. Les matelots vont et viennent sur le pont. Ils exécutent les ordres du capitaine. Le pilote est au gouvernail. A l'arrière flotte le pavillon national. Le navire glisse sur les vagues et s'éloigne rapidement. Sur le rivage les femmes, les enfants agitent leurs mouchoirs et saluent une dernière fois ceux qui partent.

nt	Etre.	Avoir.	Voyager.
Présent :	ils sont	ils ont	ils voyagent.
Imparfait :	ils étaient	ils avaient	ils voyageaient.
Passé simple :	ils furent	ils eurent	ils voyagèrent.
Futur :	ils seront	ils auront	ils voyageront.
Conditionnel :	ils seraient	ils auraient	ils voyageraient.

A la 3<sup>e</sup> personne du pluriel le verbe se termine toujours par nt.

**Les armes des animaux.** Le chat saisit sa proie avec ses griffes. Le chien enfonce ses crocs dans la chair. L'aigle déchire sa victime avec son bec. Le taureau se défend avec ses cornes. L'abeille pique avec son dard. Le serpent injecte son venin. Le hérisson a le corps couvert de piquants. L'éléphant se sert de sa trompe.

*Mettez le devoir au pluriel.*

**J'aime à entendre :** les oiseaux qui (gazouiller), les insectes qui (bourdonner), les ruisseaux qui (murmurer), les cloches qui (sonner), des enfants qui (chanter), les vagues qui (clapotier).

**Les Helvètes**, nos ancêtres, (être) grands, bien faits et forts. Ils (avoir) les cheveux blonds ou châtain et les yeux bleus. Ils (porter) un large pantalon et une blouse tombant jusqu'aux genoux. Ils (aimer) la parure. Les Helvètes (habiter) des huttes de bois ou de pierres brutes garnies de terre et couvertes de paille. Ils (aimer) la guerre et se (battre) avec courage. Ils (avoir) pour armes la hache, la lance, l'arc et le bouclier. Les chefs (porter) l'épée. Les Helvètes (adorer) le soleil, la lune, le tonnerre, les fleuves, les lacs, le vent, c'est-à-dire les forces de la nature. Ils (célébrer) leur culte dans les forêts. Leurs prêtres se (nommer) les druides.

*Mettez les verbes à l'imparfait.*

**Le vaisseau.** Le vaisseau est une maison flottante. Le toit en est plat et se nomme le pont. Le vaisseau peut avoir plusieurs étages. Ces étages communiquent par des ouvertures carrées appelées écoutilles. Le vaisseau repose sur sa quille, longue pièce de bois qui supporte la coque de tout l'édifice. L'avant du bateau se nomme la proue et l'arrière la poupe. Les officiers et les passagers dor-

ment dans des cabines. Les matelots couchent dans des hamacs, sortes de lits formés d'une toile ou d'un filet et qui sont suspendus par leurs extrémités.

Le vaisseau est mis en mouvement par le vent qui souffle dans des voiles ou par des machines à vapeur. Les vaisseaux sillonnent la mer en tous sens et transportent d'une rive à l'autre, les passagers, les lettres et les marchandises.

**VOCABULAIRE** : Le bateau (le batelier), la nacelle, l'esquif, la péniche, le canot, la barque, la chaloupe, le voilier, le vapeur, un trois-mâts, le paquebot, le navire, le vaisseau, le cuirassé, le torpilleur, le sous-marin ; une flotte, une escadre, un mât, le gouvernail, l'hélice, la rame, la voilure, l'ancre, le roulis, le tangage.

RÉDACTION : Quelques phrases sur le bateau.

**La voiture.** Ses parties : l'avant-train, l'arrière-train, le timon (ou la limonière), le siège, les roues, etc. ; — les matières employées : le bois, le fer, métaux divers, le crin ; — les ouvriers qui la construisent : le charbon, le carrossier, le forgeron, etc. ; — son utilité : transport des personnes et des marchandises.

RÉDACTION : La voiture.

**La locomotive** : machine mise en mouvement par la vapeur — les roues, le châssis, la chaudière, le foyer, la cheminée, le piston, le cylindre, les bielles, etc. ; — fer, acier, cuivre, etc. — La locomotive entraîne avec elle les wagons qui roulent sur une voie ferrée (rails). Le chauffeur, le mécanicien.

RÉDACTION : La locomotive.

**Le train qui passe.** Le train va passer. Le garde-voie est à son poste. Il ferme les barrières. Le train approche. Voici la locomotive d'où s'échappent des étincelles et des tourbillons de fumée. Voici le tender puis les fourgons. La terre tremble, le bruit est assourdissant. Voici la longue file des wagons : voitures de première, de deuxième et de troisième classes. Des voyageurs regardent le paysage par les portières. Le train passe. Il s'éloigne avec rapidité. La fumée se dissipe. Le bruit cesse. La barrière s'ouvre et l'on peut traverser la voie.

RÉDACTIONS : Une voiture passe à la rue. — Le départ du navire.

## VI. RÉCITATION.

### **Le navire<sup>1</sup>, par J. AICARD.**

Ce grand navire que tu vois,  
La coque en est faite de bois ;  
Le mât fut un arbre superbe !  
Dis-moi, grand mât des vents battu,  
Qu'ils ont fait quelquefois plier comme un brin d'herbe,  
Toi qui souffris rabot et scie, et clou pointu,  
Dis, navire, regrettes-tu  
La forêt d'où tu viens, où les arbres sauvages  
Chantaient sous le soleil avec tous leurs feuillages ?

— Non ! disent les grands mâts ; non ! disent les vaisseaux,  
Car l'homme, grâce à nous, peut traverser les eaux,  
Et, pêcheur ou marchand, gagner au loin sa vie !

Et le bon bois du gouvernail  
Lui fera retrouver la route hier suivie !  
— Non ! disent les vaisseaux, nous aimons le travail.

A. REGAMEY.

<sup>1</sup> *Le livre des petits*, Ch. Delagrave, éditeur.

## L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE

### A L'ECOLE PRIMAIRE, Suite.<sup>1</sup>

#### Les graines.

##### 1. Structure.

a) Observér la structure de quelques graines — grosses, de préférence, — telles que celles du haricot, de la fève, du potiron, du blé, du maïs... Il est bon, et presque nécessaire, de les faire tremper dans l'eau pendant 12 ou 24 heures, ce qui les gonfle en les attendrissant, et ainsi facilite leur examen.

b) Il est intéressant de déterminer la quantité d'eau absorbée. A cet effet, prendre deux verres à boire, mettre des haricots dans l'un d'eux, jusqu'au tiers environ de la hauteur, et les recouvrir d'eau (prise dans le second verre, préalablement rempli de liquide). Constateter, au bout de quelques heures, que les graines ont absorbé la totalité de l'eau, et que leur volume a augmenté. Remettre sur les haricots de l'eau, prise encore dans le second verre, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'ils n'absorbent plus rien. A ce moment, déterminer le volume des haricots et celui de l'eau qu'ils ont absorbée. On pourra constater que le rapport des deux nombres dépend de la variété employée. L'expérience donne une idée de la quantité d'eau que le sol doit contenir au moment des semaines.

c) Examiner un haricot bien gonflé, et après l'avoir essuyé, le presser légèrement entre le pouce et l'index ; noter qu'il en sort de l'eau par une petite ouverture (voisine du hile, le micropyle).

Fendre le tégument pour voir les diverses parties de la plantule : radicule (tournée vers le micropyle), tigelle gemmule (qui porte deux feuilles bien développées et les deux cotylédons.)

d) Observer la structure des cotylédons : ce sont deux feuilles charnues possédant un épiderme (l'isoler) et un parenchyme gorgé de féculle (le constater). Pour cela, couper l'un des cotylédons et frotter la coupe avec le doigt mouillé d'eau : celle-ci devient laiteuse ; mise sur une lame de verre, et additionnée d'eau iodée, elle bleuit. Examiner la féculle au microscope.

##### 2. Germination.

a) Mettre dans un verre — garni de mousse humide — quelques haricots ayant séjourné 1 h. dans l'eau, (fermer le verre avec une lame de carton pour empêcher

<sup>1</sup> Voir *l'Éducateur*, nos 4, 9, 15, 17, 21, 26 et 28.

la dessication des graines), et observer les divers phénomènes qui se produisent : rupture du tégument et développement de la plantule.

Noter que la radicule s'allonge en se dirigeant en bas, et se couvre de poils absorbants ; que la tigelle et la gemmule poussent en sens contraire, pendant que les cotylédons, peu à peu, s'amincent et se vident (à mesure que les réserves alimentaires qu'ils contiennent sont digérées et consommées par la plantule.)

b) Abandonner dans le verre les jeunes plantes ainsi obtenues, et constater qu'elles ne tardent pas à mourir, faute d'aliment.

Noter, à ce moment, que les cotylédons ne contiennent plus de féculé : écrasés dans une petite quantité d'eau, ils ne bleuissent plus par l'iode.

c) Pour l'étude de la germination de petites graines, nous recommandons l'emploi d'un appareil représenté par deux lames de verres  $6\frac{1}{2} \times 9$  ou  $9 \times 12$  (vieux clichés photographiques) placées de part et d'autre d'un carton troué, et préalablement mouillé, le tout réuni par deux liens de ficelle. Mettre dans ce châssis vitré quelques graines ayant séjourné dans l'eau pendant 12 heures au moins, et suivre chaque jour les diverses phases de la germination — Dessiner

Il est nécessaire que les cartons aient une épaisseur un peu moindre que celle des graines ; celles-ci restent alors en place par la pression des lames de verre. Au besoin on peut superposer plusieurs cartons.

Nous recommandons l'emploi de graines de lin ou de cresson alénois qui, lorsqu'elles sont mouillées, sont visqueuses et adhérent au verre.

L'appareil doit être maintenu vertical pendant toute la durée de l'expérience. On peut le retourner (mettre le haut en bas) quand la plantule a atteint une longueur de 1,5 à 2,5 centimètres pour constater l'influence de la pesanteur sur la direction que la racine et la tige prennent en se développant.

On peut également mettre l'appareil dans l'obscurité ou en pleine lumière, et constater que la tige et les feuilles restent incolores dans le premier cas, et verdissent dans le second cas, par développement de la chlorophylle.

d) Observer dans le jardin, ou dans les champs, de très jeunes plantes nées de la germination de graines à deux cotylédons, et remarquer que quelques-unes portent, à la partie inférieure de la tige, deux feuilles entières, opposées l'une à l'autre, différentes par leur forme des autres feuilles : ces feuilles résultent de la transformation des cotylédons.

(A suivre.)

P. CHAUDET.

#### VAUD. — CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

*Examens annuels de 1916. (Suite.)*

COMPTABILITÉ. 2<sup>me</sup> année.

Compte d'une succession.

En mourant, M. Jean a laissé sa fortune à quatre héritiers. Déterminez la part de chacun sur les données suivantes :

*Actif.* — 1. Une maison taxée fr. 23 500. — 2. Un jardin de 7,5 a., valant fr. 1,20 le ca. — 3. Un mobilier estimé fr. 4400. — 4. Un carnet de caisse d'épargne au capital de fr. 5600, plus les intérêts au 4  $\frac{1}{4}$  % pendant 9 mois. — 5. Une créance de fr. 1500, plus l'intérêt au 4  $\frac{1}{2}$  % pendant 1 an. — 6. Argent en caisse, fr. 345,20.

*Passif.* — 1. Droits de mutation, 9 % de l'actif brut. — 2. Impôt foncier (maison et jardin) 1 %. — 3. Impôt sur la fortune mobilière, 1,2 %. (sans les intérêts). — 4. Assurance du bâtiment, 0,9 %. — 5. Assurance mobilière, 0,9 %. — 6. Frais de liquidation, fr. 445,30. — 7. Diverses notes pour fr. 254,42. — 8. Des legs pour un total de fr. 500. (R. : Part de chaque héritier : fr. 7987,31).

*3<sup>me</sup> année.*

#### Compte-courant.

Etablissez, d'après la méthode indirecte, le compte-courant de M. Laurent, chez MM. Brun & Cie, banquiers, pour le deuxième semestre de 1915. Intérêt 4 %. Commission 1/8 % sur le débit.

Le 1<sup>er</sup> juillet, il y avait un solde créditeur de fr. 520,40. Le 15, M. Laurent préleve fr. 240. Le 27, il verse fr. 305. Le 12 août, il remet une traite de fr. 1520 au 12 octobre. Le 12 septembre, il reçoit un effet de fr. 645 sur Genève, au 15 décembre. Le 24 septembre, acquitté, pour M. Laurent, un trimestre de son loyer par fr. 300. Le 10 octobre, encaissé une traite de fr. 450 à 30 jours. Le 24, M. Laurent préleve fr. 460. Le 15 novembre, il reçoit de son banquier un effet de fr. 715, valeur à 2 mois, sur Lyon, et le 2 décembre, il fait remise d'une traite de fr. 720 sur Genève, valeur au 10 février. (R. : Solde créditeur fr. 1169,65.)

*Communiqué par F. MEYER.*

---

#### ARITHMÉTIQUE

##### Solution du problème pour les maîtres, N° 27 de « l'Éducateur. »

Désignons par A, le piéton qui fait 4 km. à l'heure et par B celui qui fait 6 km.

Soit  $a$ , le chemin parcouru par le chien lorsqu'il va de A vers B. Lorsqu'il revient de B vers A, il lui restera à parcourir, puisque sa vitesse est le triple de celle de A les  $\frac{3}{4}$  de  $a$ , moins le chemin qu'a parcouru A pendant qu'il allait vers B, c'est-à-dire les  $\frac{3}{4}$  de  $\left(a - \frac{a}{3}\right)$  ou  $\frac{a}{2}$ .

Ainsi, nous voyons que toutes les fois que le chien revient de B vers A, il parcourt une distance égale à la moitié du chemin parcouru précédemment de A à B, puisque  $a$  est l'expression générale des distances parcourues de A à B.

Désignons par  $b$ , maintenant, l'expression générale des chemins faits par le chien de B à A. Lorsqu'il va de A à B, et comme sa vitesse est le double de celle

de B, il parcourra une distance égale aux  $\frac{2}{3}$  du chemin fait dans le voyage précédent, moins le chemin qu'a fait B pendant que l'animal venait vers A, c'est-à-dire qu'il accomplira un chemin égal à  $\frac{2}{3} \left( b - \frac{b}{2} \right) = \frac{b}{3}$

Autrement dit, quand le chien va de A à B, il parcourt une distance égale à la moitié du chemin parcouru dans le voyage précédent.

Par ce qui précède, nous pouvons conclure que l'animal fait alternativement la moitié, puis le tiers du chemin qu'il a fait dans le voyage précédent. Comme le premier de ses voyages est égal aux  $\frac{2}{3}$  de la distance qui séparait primitivement A et B, les voyages successifs seront égaux à :

0;  $\frac{2}{3}$ ;  $\frac{1}{3}$ ;  $\frac{1}{9}$ ;  $\frac{1}{18}$ ;  $\frac{1}{54}$ ;  $\frac{1}{108}$ ;  $\frac{1}{324}$ ;  $\frac{1}{648}$ ;  $\frac{1}{1944}$ ;  $\frac{1}{3888}$ ... de 38880 m.  
ou 0. 25920 m. 42960 4320 2160 720 360 120 60 20 40 ...

Nous voyons qu'à la fin du 9<sup>me</sup> voyage, il restait au chien 10 m. à parcourir pour rencontrer A, mais, pendant qu'il les faisait, B avançait de la moitié soit 5 m., ce qui fait qu'à la fin du 10<sup>me</sup> voyage A et B se trouvaient bien à une distance de 5 m. l'un de l'autre.

En additionnant les différents chemins parcourus, nous trouvons le chemin total accompli soit 46 650 m.

En résumé, le chien a fait **10 voyages** et il a parcouru **46 650 m.**

N. B. On peut calculer très facilement le chemin total en observant que le chien a couru en raison de 12 km. à l'heure pendant tout le temps qu'ont mis A et B à se rencontrer, soit  $\frac{38.875}{4+6} = 3,8875$  h. Le chemin parcouru est alors égal à  $3,8875 \times 12 = 46,650$  km.

MARIUS FROMAIGEAT.

Reçu des solutions de MM. A. Corbaz, Gingins; M. Reymond, Chevilly; L. Schüllé, Lausanne; M. Fromaigeat, La Chaux s/Breuleux.

#### VARIÉTÉ.

Ce qu'une bonne vieille femme d'un département français occupé par les Allemands pense de la langue allemande :

« Quelle drôle de langue ! Pour dire un lit, ils disent *une bête* (ein Bett); ils m'appellent tantôt *fraou* (Frau), tantôt *grosse moutte* (Grossmutter); pour demander des œufs, ils disent *ailleurs* (die Eier); de la viande, c'est une *flèche* (Fleisch) et les haricots des *bonnets* (Bohne). L'autre jour ils me demandent *un col*, j'apporte un faux col ; alors ils rient, ils rient, c'était *un chou* (ein Kohl) qu'ils voulaient pour faire la soupe; après ils me demandent encore *un col*, j'apporte un autre chou, mais cette fois c'était du *charbon* (Kohle) qu'ils voulaient ; le lendemain je parle d'un *chou*, ils comprennent un *soulier* (Schuh). Ah ! quel langage, quel langage ! »

## LES LIVRES DE MARDEN

### LE SUCCÈS PAR LA VOLONTÉ

(annoncé précédemment sous le titre « SUR LE FRONT »)

**Un livre d'inspiration et d'encouragement pour tous ceux qui luttent, afin de s'élever eux-mêmes par la connaissance et l'accomplissement du devoir.**

Un fort volume in-12, de 300 pages, broché 3.50 ; relié 5.—

\*\* La philosophie de cet auteur américain est bonne et saine ; à la portée de tous, elle est recommandée plus spécialement aux jeunes gens désireux de se frayer un chemin dans la vie. La dernière publication, qui complète cette intéressante série, est consacrée à la volonté. Une vieille maxime ne nous dit-elle pas qu'avec elle on vient à bout de tout ? Avec un but précis, avec de l'enthousiasme et de la persévérance, avec du bon sens et de la confiance en soi, tout homme peut être sûr de réussir et de jouir de la considération générale. Les exemples nombreux et bien choisis qui illustrent ce livre sont faits d'ailleurs pour encourager et donner de l'énergie aux plus timides et aux plus indécis.

### LES MIRACLES DE LA PENSÉE

**ou comment la pensée juste transforme le caractère et la vie.**

Un volume in-12 carré. Broché, 3 fr. 50 ; relié, 5 fr.

\*\* Ces conseils sont bienfaisants, animés qu'ils sont d'un savoureux optimisme. Pour vivre il ne faut point s'asseoir et se lamenter ou fendre des cheveux en quatre ; mais croire, agir, espérer, regarder autour de soi, vouloir quelque chose, lutter, puiser à toutes les sources saines et vivifiantes de force. Ces choses-là, tout simplement, ont besoin d'être dites et proclamées avec une énergie et une confiance communicatives. Et notre auteur américain possède cette énergie, cette confiance !

Lisez ce livre, négligez tout ce qui vous y déplaira ; gardez le reste, faites-en votre nourriture spirituelle pendant six mois, pendant trois mois, moins encore peut-être, et il y aura quelque chose de changé dans votre vie.

### L'INFLUENCE DE L'OPTIMISME

**et de la gaieté sur la santé physique et morale.**

Un volume petit in-16 de 158 pages. Broché, 1 fr. 50 ; relié, 2 fr. 50.

\*\* Ces pages sont pleines de sagesse et de conseils heureux et si simples ; pleines aussi de cette grande vérité qui éclate entre toutes les lignes : Toute pensée pure et saine, toute noble aspiration vers le bien et la vérité, tout désir d'une vie plus élevée et meilleure, rendent l'esprit humain plus fort, plus harmonieux et plus beau. Notre époque souffre tout particulièrement d'une dépression mentale provenant des événements extérieurs et de la vie intensive qui nous est imposée. Il est de toute nécessité que nous soyons affranchis de ce qui nous irrite, nous fatigue et nous use, du manque d'harmonie qui trouble tant de vies. Ce petit livre est tout simplement un trésor, et nous lui souhaitons de répandre dans tout le monde les bienfaits de son contenu.

Edition J.-H. JEHEBER, 28, rue du Marché, GENÈVE



HORLOGERIE  
- BIJOUTERIE -  
ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions  
pour fabrication de montres.

# Bornand-Berthe

Lausanne  
8, Rue Centrale, 8  
Maison Martinoni

**Montres** garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.

**Bijouterie** or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

**Orfèvrerie** argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1<sup>er</sup> titre, marque Boulenger, Paris.

## RÉGULATEURS — ALLIANCES

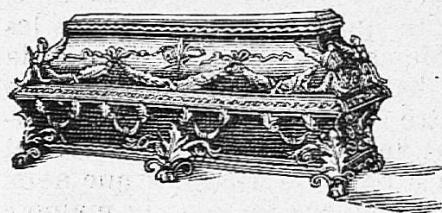
Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).  
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

LAUSANNE  
Ecole LEMANIA  
Préparation rapide,  
approfondie.  
BACCALAURÉATS  
Maturité

Classes de raccordement  
internat et externat

## Pompes funèbres générales

Hessenmuller-Genton-Chevallaz



S. A.

LAUSANNE

Palud, 7  
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs  
de la Société Pédagogique Vaudoise.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE  
RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE



COSTUMES

sur mesure et confectionnés  
coupe élégante et soignée

VÊTEMENTS  
pour cérémonies



MANTEAUX  
de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS  
CHEMISERIE

10<sup>0</sup> au comptant  
aux instituteurs  
<sup>0</sup> de la S.V.P.

MAX SCHMIDT & C<sup>ie</sup>

25, place St-Laurent — LAUSANNE



ARTICLES DE MÉNAGE

Nattes, Brosserie. Coutellerie

QUINCAILLERIE ▪ OUTILS

Escompte 5 % aux membres de la S.P.R

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle  
dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes  
les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du  
journal.

# Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ☺ Vevey ☺ Neuchâtel

◦ ◦ PARIS, 28, rue de Bondy ◦ ◦

Comédies

## NOS NOUVEAUTÉS

— SAISON 1915-1916 —

monologues

M. de Bosguérard	* <i>Le retour de l'enfant prodigue</i> , comédie, 1 acte, 8j. f.	1.—
—	* <i>L'aveugle ou le devin du village</i> , pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f. . . . .	1.—
J. Germain	* <i>A la fleur de l'âge</i> , saynète en 1 acte, 2 f. . . . .	1.—
Robert Télin	* <i>Pour l'enfant</i> , scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. EHINGUER.	* <i>Notre jour</i> , saynète en 1 acte, 3 f. . . . .	1.—
R. Priolet.	* <i>L'Anglais tel qu'on le roule</i> , fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f. . . . .	1.—
—	<i>L'eunuque amoureux</i> , vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	<i>Un prêté pour un rendu</i> , vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f. . . . .	1.—
—	<i>C'est pour mon neveu</i> , vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	<i>Le marquis de Cyrano</i> , comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f. . . . .	1.50

### Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* <i>La dernière lettre</i> , monologue dramatique, à lire	0.50
—	* <i>Mon contrat de mariage</i> ,	
—	* <i>Je n'emmènerai plus papa au cinéma</i> (pr petite fille)	0.50

### Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* <i>J'ai horreur du mariage</i> , monologue gai . . . . .	0.50
—	* <i>L'agent arrange et dérange</i> , monologue gai . . . . .	0.50
Ed. Martin.	* <i>Comme papa</i> , monologue pour garçon . . . . .	0.50
—	* <i>Futur présent</i> , monologue pour mariage . . . . .	0.50
—	* <i>Prince des blagueurs</i> . . . . .	0.50
—	* <i>Les débuts de Cassoulade</i> (accent toulousain). . . . .	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque \* peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

1re ANNÉE. — N° 35-36

LAUSANNE — 9 septembre 1916.



# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE REUNIS.)

ORGANE

DE LA

## Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

**FRANÇOIS GUEX**

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne  
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 6 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

Prix DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>e</sup>, LAUSANNE**



# EDITION „ATAR”, GENEVE

## Manuels pour l'enseignement

En voici quelques-uns :

<b>Exercices et problèmes d'arithmétique</b> , par André Corbaz.	
1 <sup>re</sup> série (élèves de 7 à 9 ans)	0.80
"      livre du maître	1.40
2 <sup>me</sup> série (élèves de 9 à 11 ans)	1.20
"      livre du maître	1.80
3 <sup>me</sup> série (élèves de 11 à 13 ans)	1.40
"      livre du maître	2.20
<b>Calcul mental</b>	2.20
<b>Exercices et problèmes de géométrie et de toisé</b>	1.70
<b>Solutions de géométrie</b>	0.50
<b>Livre de lecture</b> , par A. Charrey, 3 <sup>me</sup> édition. Degré inférieur	1.50
<b>Livre de lecture</b> , par A. Gavard. Degré moyen	1.50
<b>Livre de lecture</b> , par MM. Mercier et Marti. Degré supérieur	3. —
<b>Manuel pratique de la langue allemande</b> , par A. Lescaze,	
1 <sup>re</sup> partie, 7 <sup>me</sup> édition.	1.50
<b>Manuel pratique de la langue allemande</b> , par A. Lescaze,	
2 <sup>me</sup> partie, 5 <sup>me</sup> édition	3. —
<b>Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache</b> ,	
par A. Lescaze, 1 <sup>re</sup> partie, 3 <sup>me</sup> édition	1.40
<b>Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache</b> ,	
par A. Lescaze, 2 <sup>me</sup> partie, 2 <sup>me</sup> édition	1.50
<b>Lehr- und Lesebuch</b> , par A. Lescaze, 3 <sup>me</sup> partie, 3 <sup>me</sup> édition	1.50
<b>Notions élémentaires d'instruction civique</b> , par M. Duchosal.	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
<b>Leçons et récits d'histoire suisse</b> , par A. Schütz.	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
<b>Premiers éléments d'histoire naturelle</b> , par E. Pittard, prof.	
3 <sup>me</sup> édition, 240 figures dans le texte	2.75
<b>Manuel d'enseignement antialcoolique</b> , par J. Denis.	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
<b>Manuel du petit solfègeien</b> , par J.-A. Clift	0.95
<b>Parlons français</b> , par W. Plud'hun. 16 <sup>me</sup> mille	1. —
<b>Comment prononcer le français</b> , par W. Plud'hun	0.50
<b>Histoire sainte</b> , par A. Thomas	0.65
<b>Pourquoi pas? essayons</b> , par F. Guillermet. Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
<b>Les fables de La Fontaine</b> , par A. Malsch. Edition annotée, cartonné	1.50
<b>Notions de sciences physiques</b> , par M. Juge, cartonné, 2 <sup>me</sup> édition	2.50
<b>Leçons de physique</b> , 1 <sup>er</sup> livre, M. Juge. Pesanteur et chaleur,	2. —
"      2 <sup>me</sup> "      "      Optique et électricité,	2.50
<b>Leçons d'histoire naturelle</b> , par M. Juge.	2.25
"      de chimie,      "      "	2.50
<b>Petite flore analytique</b> , par M. Juge.	Relié
<b>Pour les tout petits</b> , par H. Estienne.	2.75
Poésies illustrées, 4 <sup>me</sup> édition, cartonné	2. —
<b>Manuel d'instruction civique</b> , par H. Elzingre, prof.	
2 <sup>me</sup> partie. Autorités fédérales	2. —

# VAUD Instruction Publique et Cultes.

## Places primaires au concours.

**INSTITUTEUR :** **Cornelles-sur-Chavornay** ; fr. 1700 par an, plus une augmentation de fr. 100 après 3 ans de service dans la commune, logement, jardin et 12 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école. 12 septembre. — **Etagnières** : Ecole réformée ; fr. 1700 et autres avantages légaux ; 12 septembre.

**INSTITUTRICE :** **Villars-Epeney** ; fr. 1000, logement, jardin, plus bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 19 septembre.

## Rectification.

**Assens.** — La place d'instituteur de l'Ecole réformée d'Assens a été mise au concours **par erreur** en lieu et place de celle **d'Etagnières**.

## Enseignement secondaire.

**Collège de Rolle.** — Une place de maître de sciences est au concours. Obligations légales. Branches à enseigner : arithmétique, mathématiques, sciences, dessin technique. Traitement initial : 3000 fr. Augmentations quadriennales de 50 fr. Il sera tenu compte des années de service dans le canton. Maximum 3250 fr. Entrée en fonctions : 1<sup>er</sup> novembre 1916.

Adresser les offres de service, avec un **curriculum vitae**, au Département de l'Instruction publique, 2<sup>e</sup> service, jusqu'au 20 septembre 1916, à 6 heures du soir.

**Collège classique cantonal.** — Un concours est ouvert pour la nomination d'un maître de français. Obligations légales et avantages légaux.

Pour renseignements, s'adresser au Département de l'Instruction publique, 2<sup>e</sup> service, ou à la Direction du Collège.

Envoyer les demandes d'inscription avec un **curriculum vitae**, au Département de l'Instruction publique, 2<sup>e</sup> service, avant le 8 septembre, à 6 heures du soir.

## Ecoles primaires.

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

**Instituteurs** : MM. Mayor, André, à Oppens ; Beauverd, Léopold, à la Forclaz (Ormont-Dessous) ; Fritsché, René, à Vers-l'Eglise (Ormont-Dessus).

**Institutrices** : Mles Badel, Aimée, à Nyon ; Sarot, Désirée, à Aigle ; Bally, Marie, à Aigle.

## Directeur

Jeune société chorale (lausannoise) cherche un **Directeur** pour la reprise des répétitions.

Adresser les offres sous A. C. F. à la **Gérance de l'Éducateur**, Lausanne.

**Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.**

# **LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**

# GUIDE EXPÉRIMENTAL

pour l'enseignement élémentaire des sciences physiques et naturelles

P.A.-R

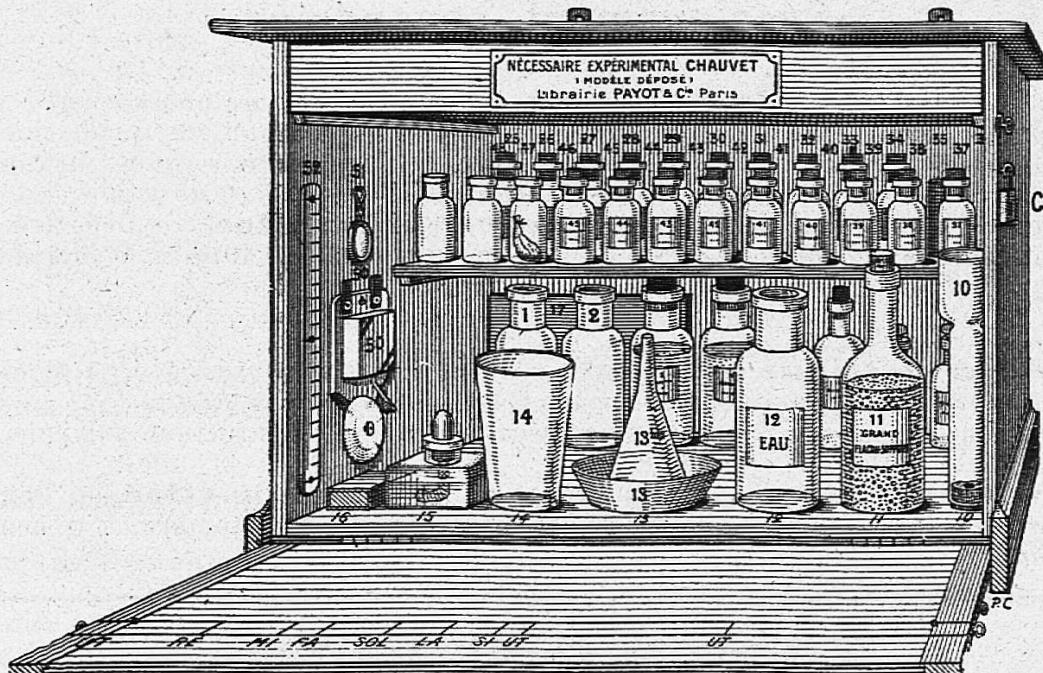
PAUL CHAUVEAU

*agrégé de l'Université, professeur au Lycée de Moulins*

1 vol. in-8 cartonné. — Prix : 2 fr.

Cet ouvrage, qui est remarquable par son illustration, renferme la description de plus de 200 expériences ou observations, simples, faciles, intéressantes et bien adaptées à l'Ecole primaire. Il indique, avec clarté et précision, tout ce qu'il faut faire ou éviter pour les réussir.

## NÉCESSAIRE EXPÉRIMENTAL



Prix : 50 francs francs.

Ce nécessaire est logé dans une petite armoire dont la porte se rabat horizontalement et constitue alors une tablette sur laquelle les expériences peuvent être faites.

Les 145 articles qui le composent y sont rangés avec beaucoup d'ordre : il y a une place pour chaque chose, et tout s'y trouve à la portée de l'œil et de la main.

Il ne renferme *rien de fragile*, rien d'ailleurs qui ne puisse se remplacer facilement. Par suite de ses dimensions réduites, la quantité des produits à employer est extrêmement faible, aussi la dépense nécessitée par les expériences est-elle absolument *négligeable*.

Il est simple : la plupart des objets, solidaires et interchangeables, peuvent être utilisés, sans préparation préalable, pour constituer les appareils les plus variés, et il suffit de les assembler selon les indications du **Guide expérimental**.

**Le Nécessaire expérimental Chauvet est le laboratoire idéal des Ecoles primaires et des Collèges.**